



RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

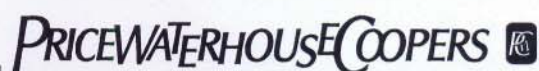
Exercice clos le 31 décembre 2008

Avril 2009

RAPPORT GENERAL



ECC Mazars
Immeuble ASTREE , Rue Lac d'annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46



Les Commissaires aux Comptes Associés M.T.B.F
Société d'Expertise Comptable
Passage du Lac VAN - Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 86 21 56 Fax +216 71 86 17 89



MAZARS

PRICEWATERHOUSECOOPERS

SCS Maazars
Société à 100% de Mazars (France)
Les Vignes du Lac
92010 Tignes
Tél : 011 22 28 40 00 00 - 011 74 46 50 00

Ces Comptes ont été audités par le Cabinet
PricewaterhouseCoopers
PricewaterhouseCoopers
1001 Tignes
Tél : 011 22 28 40 00 00 - 011 74 46 50 00

Tignes le 29 avril 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires
de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie (UBCI)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

L'activité des deux filiales de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie, ainsi qu'en tenant compte de l'ensemble de l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres de 17.569 KDT y compris un bénéfice de 24.144 KDT.

Les conclusions de ce rapport sont conformes à la loi.

RAPPORT GENERAL

La responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation des états financiers, conformément aux normes comptables françaises. Cette responsabilité comprend le contrôle, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers comptables qui ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fautes ou d'erreurs, ainsi que la documentation d'opérations comptables relatives au cycle des opérations.

La responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été audités par votre cabinet d'audit. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers en fonction de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France. Ces normes requièrent de nous, tout d'abord, de nous conformer aux règles d'éthique et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.



MAZARS

ECC Mazars
Immeuble ASTREE, Rue Lac d'annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Les Commissaires aux Comptes Associés M.T.B.F
Société d'Expertise Comptable
Passage du Lac VAN - Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 86 21 56 Fax +216 71 86 17 89

Tunis, le 20 avril 2009

***Mesdames, Messieurs les actionnaires
de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie UBCI***

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- L'audit des états financiers de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie, joints au présent rapport et comprenant le bilan, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres de 175.609 KDT y compris un bénéfice de 24.148 KDT;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II. Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

III. Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie UBCI ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

VI. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, la banque procède actuellement au suivi de la liste des actionnaires sur la base de l'état communiqué périodiquement par la STICODEVAM.

De ce fait, les dispositions relatives à la tenue des comptes en valeurs mobilières conformément au décret sus visé et à l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006 portant visa du règlement du CMF au titre de la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières ainsi que du cahier des charges y relatif ne sont pas totalement respectées par la banque.



ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

**Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F**

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Ahmed BELAIFA

RAPPORT SPECIAL

Tunis, le 20 avril 2009

*Mesdames, Messieurs les actionnaires de
l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie UBCI*

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre banque et en application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 2 mai 2006, l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, nous vous informons que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

- Des prestations régulières de maintenance, de développement et de standardisation des applications informatiques dans le cadre de conventions conclues avec BNP Paribas pour un montant total pour l'exercice 2008 de 3 253 KDT.
- La société UBCI Leasing (dont le capital est détenu à hauteur de 75,4% par l'UBCI) a confié à l'UBCI, en vertu d'une convention, la mission de gestion comptable, administrative, informatique et l'appui d'analyse du risque de crédit. Le montant facturé par la banque en 2008 au titre de cette prestation est de 234 KDT.
- La société UBCI Leasing a conclu avec l'UBCI une convention d'appel en garantie en vertu de laquelle l'UBCI garantit à UBCI Leasing en cas de perte sur un dossier de crédit bail réalisé par l'UBCI Leasing avec un client de l'UBCI, une indemnisation à hauteur de sa participation au risque soit 50% sur le capital restant dû après le dernier loyer payé par le locataire.

L'intervention de la banque est rémunérée par une commission de risque trimestrielle calculée sur la base de 1% de l'encours garanti de chaque contrat. Par ailleurs, en rémunération des dossiers initiés et montés par le réseau des groupes d'exploitation, et conformément à la même convention, l'UBCI perçoit une commission d'apport calculée sur la base de 0,5% de l'encours garanti.

Au titre de l'exercice 2008, les produits perçus et les charges supportées par la banque au titre de ces opérations se présentent comme suit :

- | | | |
|--|---------|--|
| - Commission de risque | 162 KDT | |
| - Commission d'apport | 238 KDT | |
| - Part de risque supportée par la banque | 70 KDT | |
- La banque loue auprès de la société Union immobilière (dans laquelle elle détient 60%) des locaux pour certaines de ses agences. Le montant total de la charge locative s'élève au titre de l'exercice 2008 à 202 KDT.
 - Certains cadres de la banque occupent des postes de directeurs généraux dans des filiales de la banque. Le montant des indemnités servies à ces cadres supportées par la banque et refacturées aux filiales concernées au titre de l'exercice 2008 s'élève à 23 KDT.

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions précitées.

ETATS FINANCIERS



ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Ahmed BELAIFA

ETATS FINANCIERS

BILANARRETE AU 31 DECEMBRE
(en Milliers de Dinars)

		31/12/2008	31/12/2007
<u>ACTIF</u>			
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP, et TGT	1	97 046	58 369
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	153 360	173 391
Créances sur la clientèle	3	1 247 762	1 078 967
Portefeuille-titre commercial	4	9 130	13 433
Portefeuille d'investissement	5	98 633	106 285
Valeurs immobilisées	6	52 949	49 814
Autres actifs	7	32 823	25 044
TOTAL ACTIF		1 691 703	1 505 303
<u>PASSIF</u>			
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	83 779	141 994
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	1 318 836	1 073 184
Emprunts et Ressources spéciales	10	44 070	71 434
Autres passifs	11	69 409	55 136
TOTAL PASSIF		1 516 094	1 341 748
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital		50 000	50 000
Réserves		100 696	95 274
Autres capitaux propres		763	857
résultats reportés		2	1
Résultat de l'exercice		24 148	17 423
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	175 609	163 555
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		1 691 703	1 505 303

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ARRETE AU 31 DECEMBRE
(en Milliers de Dinars)

	Notes	31 décembre 2008	31 décembre 2007
PASSIFS EVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties données	13	287 518	246 219
Crédits documentaires	14	173 770	199 487
TOTAL DES PASSIFS EVENTUELS		461 288	445 706
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement en faveur de la clientèle	15	262 412	146 690
Engagements sur titres (Participations non libérées)	16	19	123
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		262 431	146 813
ENGAGEMENTS REÇUS			
Garanties reçues	17	803 961	651 571
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		803 961	651 571

ETAT DE RESULTAT

PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE
(en Milliers de Dinars)

	Notes	Exercice 2008	Exercice 2007
<i>Produits d'exploitation bancaire</i>			
Intérêts et revenus assimilés	19	99 653	86 578
Commissions	20	25 798	23 813
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	21	7 654	6 380
Revenus du portefeuille d'investissement	22	7 587	6 833
Total produits d'exploitation bancaire		140 692	123 604
<i>Charges d'exploitation bancaire</i>			
Intérêts encourus et charges assimilées	23	46 010	39 955
Commissions encourues		1 525	1 666
Total charges d'exploitation bancaire		47 535	41 621
PRODUIT NET BANCAIRE		93 157	81 983
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	24	(2 491)	(4 074)
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	25	(41)	67
Autres produits d'exploitation		1 902	1 936
Frais de personnel		(34 439)	(30 937)
Charges générales d'exploitation	26	(17 968)	(18 394)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(7 549)	(7 818)
RESULTAT D'EXPLOITATION		32 571	22 763
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires	27	23	125
Impôts sur les sociétés	28	(8 446)	(5 465)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		24 148	17 423
Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		24 148	17 423
RESULTAT PAR ACTION (DT)	29	2,415	1,742

ETAT DE FLUX DE TRESORERIEPERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE

(Unité : en milliers de Dinars)

	Note	31/12/2008	31/12/2007
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		133 651	116 038
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(44 605)	(40 478)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des établissements financiers		(17 289)	(9 849)
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		84	(1 813)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(171 674)	(102 014)
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		234 482	135 290
Titres de placement / Titres de transaction		4 173	14 920
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(44 747)	(44 734)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(979)	5 452
Impôts sur les sociétés		(5 045)	(8 989)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		88 051	63 823
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		7 408	5 720
Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement		7 790	(15 891)
Acquisitions cessions sur immobilisations		(10 661)	(11 444)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		4 537	(21 615)
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Emission / Remboursement d'emprunts		(13 500)	(8 000)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(7 333)	(5 673)
Dividendes versés		(12 002)	(9 979)
Encaissement suite à l'émission d'actions			
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		(32 835)	(23 652)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		59 753	18 556
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		65 125	46 569
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	30	124 878	65 125

1. Présentation de la Banque

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie est une société anonyme au capital de 50.000.000 dinars, créée en décembre 1961, conformément à la loi N°67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006.

L'UBCI est une banque de dépôt privée, filiale détenue à raison de 50% par la BNP Paribas BDDI participation.

Le capital social est divisé en 10.000.000 actions de 5 DT chacune, réparties comme suit :

ACTIONNAIRES	QUANTITE	POURCENTAGE
BNP PARIBAS BDDI Participation	5 000 000	50,00%
Famille BEN SEDRINE	761 075	7,61%
GROUPE TAMARZISTE	1 089 664	10,90%
GROUPE BOURICHA	470 917	4,71%
GROUPE SELLAMI	630 587	6,31%
MED RACHED CHEBIL	120 200	1,21%
ALI FEKIH	115 000	1,15%
Héritiers BOUADJA	93 145	0,93%
GROUPE RIAHI	619 999	6,20%
Groupe Saad hadj KHELIFA	225 105	2,25%
PERSONNES MORALES	121 235	1,21%
PERSONNES PHYSIQUES	723 402	7,23%
PERSONNES PHYSIQUES non résidentes	21 405	0,21%
ACTIONS NON DEPOSEES	8 266	0,08%
TOTAL	10 000 000	100%

2. Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers de l'UBCI sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale N°1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1^{er} janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

3. Méthodes comptables appliquées

Les états financiers de l'UBCI sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

Les engagements de la banque sont composés des rubriques suivantes :

- Portefeuille escompte.
- Comptes débiteurs de la clientèle.
- Crédits sur ressources spéciales.
- Autres crédits à la clientèle.
- Engagements par signature.

Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale.

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

(i) Les actifs courants (Classe 0)

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais, paraît assuré.

(ii) Les actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1)

Ce sont les engagements dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus par des entreprises qui sont dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

(iii) Les engagements incertains (Classe 2)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation et le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur validité et nécessitant la mise en œuvre de mesures de redressement.

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

(iv) Les actifs préoccupants (Classe 3)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises dont la situation suggère un degré de perte éventuelle (ce sont des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2).

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

(v) Les actifs compromis (Classe 4)

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours ainsi que les actifs restés en suspens pendant un délai supérieur à 360 jours.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) Prise en compte des garanties

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- les garanties matérialisées par des instruments financiers ;
- les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT ;
- les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

<u>Classe</u>	<u>Taux de provision</u>
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. Portefeuille encaissement / Comptes exigibles après encaissement

La banque a opté pour le traitement des valeurs remises par les clients pour encaissement au sein de la comptabilité financière. Les comptes utilisés sont annulés pour les besoins de la présentation. Seul le solde entre le portefeuille encaissement et les comptes exigibles après encaissement est présenté au niveau des états financiers.

3.3. Comptabilisation du portefeuille - titres et des revenus y afférents

Composition du portefeuille titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement :

(i) Le portefeuille titres commercial :

- a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

- a) Titres d'investissements : Ce sont des titres acquis avec l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance suite à une décision qui résulte généralement d'une politique propre au portefeuille titre d'investissement.
- b) Titres de participation : Ce sont les parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées. Ce sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne

peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Les titres d'investissement : le traitement des plus values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :
 - Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.
 - L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3.4. Comptabilisation des intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation actif.

3.5. Comptabilisation des valeurs immobilisées

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire conformément aux taux ci-après indiqués.

Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

Immeubles	5 %
Travaux	10 %
Coffres forts	5 %
Matériels roulants	20 %
Matériels informatiques*	25 %
Matériels informatiques – les grandes machines d'exploitation	20 %
Logiciels informatiques	33 %
Logiciel ATLAS II	20 %
Immobilisations de faibles valeurs	100 %

* A partir du 01/01/2007, le matériel informatique est amorti sur une période de 4 ans. Les immobilisations correspondantes acquises avant cette date ont été amorties en 2007 sur la base de la VNC étalée sur la période résiduelle restante.

3.6. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

3.7 Provisions pour engagements de retraite

La banque a opté pour la comptabilisation progressive en passif des engagements de retraite correspondant à l'indemnité de retraite due, conformément à la convention collective applicable au secteur bancaire et aux autres avantages dus en application de la politique interne de la banque.

Les engagements de retraite sont estimés à la date du 31 décembre 2008 à 4 969 KDT. A cette date, un montant de 4 510 KDT est déjà porté au passif du bilan dont 438 KDT imputés sur l'exercice 2008. Le reliquat, soit 459 KDT sera imputé courant les exercices à venir sur une période de 2 ans.

3.8. Impôts sur les sociétés

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun. Toutefois, et conformément aux dispositions de la loi de finances pour la gestion 2006, la déduction des provisions pour créances douteuses et des provisions pour dépréciation des titres a été faite à 100% du bénéfice imposable.

4. Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

4.1. Actifs

Note 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique a atteint au 31 décembre 2008 un montant de 97.046 KDT contre 58.369 KDT au 31 décembre 2007 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Caisse	16 059	11 961
Comptes ordinaires BCT	80 987	46 408
Chèques Postaux	-	-
	<u>97 046</u>	<u>58 369</u>

Note 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique a atteint au 31 décembre 2008 un montant de 153.360 KDT contre 173.391 KDT au 31 décembre 2007 et se présente comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Banque Centrale de Tunisie (1)	67 664	96 231
Banques de dépôt	26 000	-
Banques non-résidentes	17 454	51 926
Organismes financiers spécialisés	41 859	24 570
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers et bancaires	383	664
	<u>153 360</u>	<u>173 391</u>

- (1) Cette rubrique enregistre les prêts ou placements de la banque, en Dinars ou en devises auprès de la Banque Centrale de Tunisie.

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
BCT	67 664				67 664
Banques de dépôt	26 000				26 000
Banques non résidentes	17 454				17 454
Organismes financiers	3 687	12 512	25 660	-	41 859
* Entreprise liée : UBCI Leasing	3 687	12 512	25 660	-	41 859
Créances rattachées	383				383
	<u>115 187</u>	<u>12 512</u>	<u>25 660</u>	<u>-</u>	<u>153 360</u>

Note 3 - Créances sur la clientèle

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2008 à 1.247.762 KDT contre 1.078.967 KDT au 31 décembre 2007 et se détaille comme suit :

		<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Portefeuille escompte	1	1 046 296	870 189
Comptes débiteurs de la clientèle	2	108 709	108 260
Crédits sur ressources spéciales	3	42 078	46 216
Autres crédits à la clientèle	4	135 743	146 092
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		5 999	5 730
Total brut		1 338 825	1 176 487
Provisions sur crédits à la clientèle	5	-91 063	(97 520)
Total net		1 247 762	1 078 967

La ventilation des créances sur la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
- Portefeuille escompte	299 791	208 421	247 692	290 392	1 046 296
-Compte débiteur de la clientèle	108 709				108 709
-Crédits sur ressources spéciales	8 710	6 273	19 160	7 935	42 078
-Autres crédits à la clientèle	123 087	1 011	8 148	3 498	135 743
-Créances rattachées	5 999				5 999
	546 296	215 704	275 000	301 825	1 338 825

(1) Portefeuille escompte

Le portefeuille escompte enregistre l'ensemble des effets à l'escompte détenus par la banque et qui matérialisent des crédits qu'elle a octroyé à ses clients. Il s'agit des effets de transactions commerciales et des billets de mobilisation représentatifs notamment de crédits de financement de stocks, de crédits de démarrage, de préfinancements d'exportations, de crédits moyen et long terme, etc.

(2) Comptes débiteurs de la clientèle

Le solde de ce compte correspond aux comptes débiteurs des clients ordinaires (autres que les classes II, III, IV).

(3) Crédits sur ressources spéciales

Ces crédits sont financés sur des fonds spéciaux d'origine budgétaire ou extérieure affectés à des opérations de financement spécifiques.

Les crédits impayés, douteux et litigieux ou en contentieux, sont maintenus dans la rubrique d'origine.

(4) Autres crédits à la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à 135.743 KDT contre un solde de 146.092 KDT au 31 décembre 2007 et s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Total créances douteuses	(i)	137 183	146 521
Valeurs impayées		2 789	3 167
Arrangements, rééchelonnements et consolidations		11 565	13 402
Avances sur comptes à terme, bons de caisse et placements en devise	(ii)	1 604	1 878
Agios réservés classe 2, 3,4		(17 398)	(18 876)
		<u>135 743</u>	<u>146 092</u>

(i) Les créances douteuses nettes d'agios réservés se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Classe 2	2 602	3 030
Classe 3	1 766	2 166
Classe 4	115 417	122 449
	<u>119 785</u>	<u>127 645</u>

(ii) Ce sont des avances accordées à la clientèle autres que bancaires ou financières. Ces avances sont rémunérées par la perception d'au moins 15 jours d'intérêts calculés au taux appliqué aux comptes à terme ou aux bons de caisse, majoré d'un point de pourcentage. Cette avance est garantie par le nantissement du bon de caisse.

(5) Provisions sur crédits à la clientèle

La variation des provisions sur crédits à la clientèle s'analyse comme suit :

Provisions au 31 décembre 2007	97 520
Dotations	4 306
Reprises	(i) <u>10 763</u>
Provisions au 31 décembre 2008	<u>91 063</u>

(i) La reprise de provision sur créances douteuses s'analyse comme suit :

Reprise sur créances recouvrées	3 707
Reprises sur créances radiées	6 883
Reprise sur créances passées par pertes	173
	10 763

Note 4 - Portefeuille-titre commercial

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2008 un montant de 9.130 KDT contre 13.433 KDT au 31 décembre 2007 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Titres de Placement a revenu variable	794	794
Bons de trésor assimilés BTA	3 670	6 118
Bons de trésor cessibles BTC	3 631	4 956
Autres obligations	800	1 200
Créances rattachées au compte portefeuille titre commercial	235	365
Total brut	9 130	13 433
Provision pour dépréciation	-	-
Total Net	9 130	13 433

Note 5 - Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 31 décembre 2008 à 98.633 KDT contre 106.285 KDT au 31 décembre 2007 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Titres de participation	2 103	1 999
Parts dans les entreprises liées (i)	27 207	27 208
Titres d'investissement	61 009	61 147
Titres en Portage	6 007	12 969
Créances rattachées aux titres d'investissement	3 583	4 336
Total brut	99 909	107 659
Provision pour dépréciations de titres	(1 276)	(1 374)
Total Net	98 633	106 285

(i) Sont considérées comme entreprises liées, les sociétés sur lesquelles l'UBCI exerce le pouvoir de participer aux décisions sur les politiques financières et opérationnelles.

Note 6 - Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées ont atteint 52.949 KDT au 31 décembre 2008 contre 49.814 KDT au 31 décembre 2007 et s'analysent comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Valeurs brutes en début de période	120 060	107 727
Acquisitions	10 673	12 521
Cessions	-15	-188
Valeurs brutes en fin de période	130 718	120 060
Amortissements	-77 431	-69 804
Provisions pour dépréciation	-338	-442
Valeurs nettes en fin de période	52 949	49 814

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées au cours de l'exercice 2008 se présente comme suit :

Libellé	Val. Brute au 31/12/07	Acqui / Cession	Reprise	Val. Brute au 31/12/08	Amort au 31/12/07	Dotation Balance 31.12.2008	Reprise Amort	Tot Amort au 31.12.08	V. Nette au 31/12/08
Fonds de Commerce	670	217	0	887	174	47	0	221	666
Terrain	11 497	0	0	11 497	0	0	0	0	11 497
Immobilisations d'exploitation	23 803	17	21	23 841	10 557	1 067	0	11 624	12 217
Immobilisations hors expl	785	0	0	785	156	38	0	194	591
Agencements et aménagement	23 315	1 713	735	25 762	12 643	1 905	0	14 548	11 215
Mobilier et Matériels	34 522	3 244	75	37 841	27 120	2 429	0	29 549	8 292
Matériel de Transport	1 280	91	0	1 371	686	192	-16	862	509
Immobilisations en cours	2 473	3 834	-1083	5 224	0	0	0	0	5 224
Immobilisations Incorporelle	21 715	1 542	252	23 509	18 468	1 965	0	20 433	3 076
Total	120 060	10 658	0	130 718	69 804	7 643	-16	77 431	53 287
Provisions pour dépréciation									-338
Total Général	120 060	10 658	0	130 718	69 804	7 643	-16	77 431	52 949

Note 7 - Autres actifs

Le solde de cette rubrique a atteint 32.823 KDT au 31 décembre 2008 contre 25.044 KDT au 31 Décembre 2007 et se détaille comme suit :

		<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Débiteurs divers	(i)	21 370	17 778
Comptes de régularisation	(ii)	9 166	5 009
Comptes de Stock		212	236
Siège, succursale et agences		221	3
Créances prises en charge par l'Etat		2 178	2 342
		33 147	25 368
Provision sur autres actifs		-324	-324
		32 823	25 044

(i) Les comptes débiteurs divers s'analysent comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Prêts et avances au personnel	13 494	12 945
Dépôts et cautionnements constitués par la banque	182	185
Retenue à la source	25	87
Autres débiteurs divers	7 669	4 561
	21 370	17 778

(ii) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Charges payées ou comptabilisées d'avance	3 544	2 019
Produits à recevoir	1 480	1 676
Débites à régulariser et divers	4 109	1 308
Compensation reçue	33	6
	9 166	5 009

4.2. Passifs**Note 8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.**

Le solde de ce poste a atteint 83.779 KDT au 31 décembre 2008 contre 141.994 KDT au 31 décembre 2007 et se détaille comme suit :

		<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Banque Centrale de Tunisie		-	-
Banques locales	(i)	19	78 219
Banques non-résidentes	(ii)	83 267	63 182
Organismes financiers spécialisés	(iii)	135	51
Dettes rattachées aux prêts et emprunts interbancaires		358	542
		83 779	141 994

(i) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
<u>Banques locales</u>		
Comptes ordinaires	19	19
Emprunts au jour le jour et à terme	-	78 200
	19	78 219

(ii) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
<u>Banques non résidentes installées à l'étranger</u>		
Comptes ordinaires	1 717	2 171
Emprunts au jour le jour et à terme	81 550	61 011
	83 267	63 182

(iii) L'analyse de ce compte se présente comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
<u>Organismes financiers spécialisés</u>		
Comptes ordinaires	135	51
	135	51

Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de cette rubrique a atteint 1.318.836 KDT au 31 décembre 2008 contre un solde de 1.073.184 KDT au 31 décembre 2007. Il s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Comptes à vue	(i)	512 150	447 485
Comptes d'épargne	(ii)	330 744	292 093
CAT/BC et autres produits financiers	(iii)	374 055	235 138
Autres sommes dues à la clientèle		26 992	34 743
Certificats de dépôts et bons de trésor souscrits par la clientèle	(iv)	68 000	61 500
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle		6 895	2 225
		<u>1 318 836</u>	<u>1 073 184</u>

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes à vue	512 150				512 150
Comptes d'épargne	330 744				330 744
CAT/BC et autres produits financiers	155 862	64 971	153 222		374 055
Autres sommes dues à la clientèle	26 992				26 992
Certificats de dépôt et bons de trésor souscrits par la clientèle	68 000				68 000
Dettes rattachées	6 895				6 895
	<u>1 100 643</u>	<u>64 971</u>	<u>153 222</u>	<u>0</u>	<u>1 318 836</u>

(i) Les comptes à vue sont analysés comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Compagnies d'assurances	8 952	6 055
Entreprises publiques	48 650	53 509
Autres clientèles commerciales	148 239	123 907
Comptes de non-résidents	139 529	108 111
Clients particuliers	166 780	155 903
	<u>512 150</u>	<u>447 485</u>

(ii) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

		<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Comptes spéciaux d'épargne	(a)	282 124	247 721
Comptes d'épargne investissement		355	355
Comptes d'épargne logement		29 450	28 641
Autres	(b)	18 815	15 376
		<u>330 744</u>	<u>292 093</u>

(a) Les comptes spéciaux d'épargne sont des comptes d'épargne ordinaires ouverts aux personnes physiques.

(b) Il s'agit d'une multitude de comptes : Manager 2000, épargne emploi, épargne multi projet, épargne auto, épargne confort...

(iii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Bons de caisse	139 537	110 942
Dépôts à terme	202 264	72 167
Placements en devises	32 254	52 029
	<u>374 055</u>	<u>235 138</u>

(iv) Les certificats de dépôts sont des titres de créance matérialisant des placements faits par les entreprises et autres organismes auprès de la banque :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Entreprises étatiques	26 500	50 500
Sociétés privées	41 500	11 000
	<u>68 000</u>	<u>61 500</u>

Note 10 - Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique a atteint 44.070 KDT au 31 décembre 2008 contre un solde de 71.434 KDT au 31 décembre 2007. Il s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Emprunt Obligataire	0	20 000
Ressources Etatiques	4 594	4 720
FOPRODI	274	322
FONAPRA	4 235	4 313
FOSDA	85	85
Mobilisation créances	449	449
Crédits partenariat	11 952	15 553
Ligne PROPARCO	9 963	12 861
Lignes CFD	1 989	2 692
Crédit BIRD	1 912	2 529
Autres fonds extérieurs	24 821	27 810
Ligne Italienne	10 378	9 175
Ligne Suédoise	205	400
Ligne FODEP	61	114
Ligne Suisse	1 529	2 037
Ligne Espagnole	689	891
Ligne BEI	8 492	11 267
Ligne K F W	3 042	3 394
Encours FADES	425	532
Dettes rattachées à des ressources spéciales	342	373
Total Emprunts et Ressources Spéciales	44 070	71 434

Note 11 - Autres passifs

Le solde de cette rubrique a atteint 69.409 KDT au 31 décembre 2008 contre un solde de 55.136 KDT au 31 décembre 2007. Il s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Provisions	(1)	11 718	9 896
Comptes de régularisation	(2)	15 285	15 060
Créditeurs divers		23 486	11 872
Comptes exigibles après encaissement	(3)	18 920	18 308
Sièges succursales et agences		-	-
		<u>69 409</u>	<u>55 136</u>

Les provisions sont analysées comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Provision en franchise d'impôt sur engagements par signature	4 308	4 319
Provisions pour risques et charges	2 899	1 505
Provisions pour charges de retraites	4 511	4 072
	11 718	9 896

(1) Le compte de régularisation s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Charges à payer	8 829	8 922
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	2 450	2 242
Crédits à régulariser et divers	4 006	3 896
	15 285	15 060

(3) Le solde du compte s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Comptes exigibles après encaissement	113 012	118 332
Portefeuille encaissement	(94 092)	(100 024)
	18 920	18 308

4.3. Capitaux propres

Note 12 - Capitaux propres

A la date du 31 décembre 2008, le capital social s'élève à 50.000 KDT composé de 10.000.000 actions d'une valeur de 5 DT.

Le total des capitaux propres de la banque, avant affectation du résultat, s'élève au 31 décembre 2008 à 175 609 KDT. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-2007	50 000	5 000	1 317	88 957	857	1	17 423	163 555
Réserve facultative				5 191			- 5 191	0
Réserve à régime spécial			231				- 231	0
Résultats reportés						1	-1	0
Distribution des bénéfices							-12 000	-12 000
Réserve légale								0
Subvention d'investissement					-94			-94
Résultat au 31-12-2008							24 148	24 148
Solde au 31-12-2008	50 000	5 000	1 548	94 148	763	2	24 148	175 609

4.4. Engagements hors Bilan**Note 13 - Cautions, avals et autres garanties données**

Le solde de cette rubrique totalise au 31 décembre 2008 un montant de 287.518 KDT contre un solde de 246.219 KDT au 31 décembre 2007 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
En faveur d'établissements bancaires et financiers	136 228	98 200
Etablissements bancaires	135 479	97 546
Entreprises liées : UBCI Leasing	749	654
Engagements sur billet de trésorerie UBCI Leasing	-	-
En faveur de la clientèle	151 290	148 019
Cautions fiscales	10 676	12 201
Cautions pour marchés	85 175	65 204
En devises	24 545	13 276
En dinars	60 630	51 928
Cautions douanières	22 462	19 462
Cautions diverses	25 265	43 572
En devises	14 660	29 892
En dinars	10 605	13 680
Obligations cautionnées	7 712	7 580
	<u>287 518</u>	<u>246 219</u>

Note 14 - Crédits documentaires

Le solde de cette rubrique a atteint 173.770 KDT au 31 décembre 2008 contre un solde de 199.487 KDT au 31 décembre 2007. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Crédit documentaire en faveur des établissements financiers et bancaires	<u>25 295</u>	<u>33 758</u>
Crédit documentaire en faveur de la clientèle	<u>148 475</u>	<u>165 729</u>
Ouverture de crédits documentaires	121 365	113 622
Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur	27 110	52 107
	<u>173 770</u>	<u>199 487</u>

Note 15 - Engagements de financement donnés

Ce sont les accords de financement et les ouvertures de lignes de crédit confirmées que la banque s'est engagée à mettre à la disposition d'autres établissements bancaires et financiers et d'agents économiques.

Au 31 décembre 2008, les engagements sur crédits à la clientèle totalisent 262.412 KDT.

Note 16 - Engagements sur titres

Ce compte englobe les participations non libérées. Il se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
EPAC COM	9	9
IDE	7	7
Génie climatique	3	3
SIDCO	-	104
	<u>19</u>	<u>123</u>

Note 17 - Garanties reçues

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Garanties reçues de l'Etat et des compagnies d'assurances	<u>93 172</u>	<u>73 205</u>
Garanties reçues des banques	<u>224 769</u>	<u>151 996</u>
Garanties reçues des banques résidentes	1 109	1 139
Garanties reçues des banques non-résidentes	223 660	150 857
Nantissement titres	<u>36 122</u>	<u>13 565</u>
Garanties reçues de la clientèle	<u>449 898</u>	<u>412 805</u>
	<u>803 961</u>	<u>651 571</u>

Note 18 – Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :
Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties ne diffèrent le dénouement qu'en raison du délai d'usage représentant les opérations de change au comptant et sont défalquées au 31 décembre 2008 comme suit :

Achat au comptant	11 001 KDT
Vente au comptant	6 030 KDT

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usage ayant une date d'échéance supérieure à deux jours constituent les opérations de change à terme et sont défalquées au 31 décembre 2008 comme suit :

Achat à terme	43 423 KDT
Vente à terme	36 899 KDT

4.5. Etat de résultat

Note 19 - Intérêts et revenus assimilés

Le solde de cette rubrique s'élève à 99.653 KDT au 31 décembre 2008 contre un solde de 86.578 KDT au 31 décembre 2007. Ce poste s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	5 390	6 159
Produits sur opérations de crédit	86 425	74 222
Revenus assimilés	7 838	6 197
	<u>99 653</u>	<u>86 578</u>

Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire

Les produits sur opérations de trésorerie et interbancaires se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Marché Monétaire au jour le jour	722	111
Marché Monétaire à terme	19	-
Placements en devises auprès des correspondants étrangers	329	1 712
Marché Monétaire en devises	3 843	4 041
Autres	477	295
	<u>5 390</u>	<u>6 159</u>

Produits sur opérations de crédit

Les produits sur opérations de crédit se présentent comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Portefeuille effets (court, moyen et long terme)	71 961	61 104
Comptes courants débiteurs	11 022	9 733
Crédits sur ressources extérieures	2 717	2 892
Créances douteuses ou litigieuses	725	493
	<u>86 425</u>	<u>74 222</u>

Revenus assimilés

Les revenus assimilés se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Avais, cautions et acceptations bancaires	2 814	2 582
Commissions de découverts	1 531	1 502
Commissions sur billets de trésorerie	79	75
Report-Déport	3 015	1 862
Autres Intérêts assimilés	399	176
	<u>7 838</u>	<u>6 197</u>

Note 20 - Commissions

Le solde de cette rubrique s'élève à 25.798 KDT au 31 décembre 2008 contre un solde de 23.813 KDT au 31 décembre 2007. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	21 160	20 194
Commissions de tenues de comptes	2 044	2 300
Commission sur opération de change manuel	326	292
Autres commissions	2 268	1 027
	<u>25 798</u>	<u>23 813</u>

Note 21 - Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 7.654 KDT au 31 décembre 2008 contre un solde de 6.380 KDT au 31 décembre 2007. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Intérêts perçus sur Bons de trésor à court terme	123	482
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	307	381
Gains/Pertes sur opération BTA-BTC	58	41
Bénéfice de change	7 571	5 765
Perte de change	(478)	(383)
Intérêts /emprunt obligataire en portefeuille commercial	73	94
	<u>7 654</u>	<u>6 380</u>

Note 22 - Revenus du portefeuille d'investissement

Ce poste totalise au 31 décembre 2008 un montant de 7.587 KDT contre 6.833 KDT au 31 décembre 2007 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	4 260	4 085
Dividendes sur portefeuille participation	1 895	1 700
Plus value cession titres de participation	932	413
Moins value cession titres de participation	-	(31)
Intérêts sur titres en portages	500	666
	<u>7 587</u>	<u>6 833</u>

Note 23 - Intérêts encourus et charges assimilées

Le solde de cette rubrique s'élève à 46.010 KDT au 31 décembre 2008 contre un solde de 39.955 KDT au 31 décembre 2007. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Charges sur opérations trésorerie et interbancaire	3 248	4 415
Intérêts sur les dépôts de la clientèle (1)	37 414	30 580
Charges sur emprunts obligataires et extérieurs	3 314	3 484
Charges assimilées	2 034	1 476
	<u>46 010</u>	<u>39 955</u>

(1) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Dépôts à vue	5 489	6 041
Comptes à terme bons de caisse et autres produits financiers	17 482	10 756
Comptes d'épargne	10 978	9 979
Certificats de dépôts	3 465	3 804
	<u>37 414</u>	<u>30 580</u>

Note 24 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève à 2.491 KDT au 31 décembre 2008 contre un solde de 4.074 KDT au 31 décembre 2007. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Dotations aux provisions	6 386	9 536
Reprises de provisions	(11 125)	(13 243)
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par provision	173	178
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par provision	190	27
Créances radiées	6 883	7 577
Récupération sur créances radiées	(16)	(1)
	<u>2 491</u>	<u>4 074</u>

Note 25 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement :

Le solde de cette rubrique s'élève à 41 KDT au 31 décembre 2008 contre un solde de (67) KDT au 31 décembre 2007. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Etalement Prime et décote /Titres d'investissement	139	140
Dotations aux provisions	63	123
Reprises de provisions	(161)	(330)
	<u>41</u>	<u>(67)</u>

Note 26 - Charges générales d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 17.968 KDT au 31 décembre 2008 contre un solde de 18.394 KDT au 31 décembre 2007. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Impôts et taxes	755	674
Travaux, fournitures et services extérieurs	7 233	7 353
Transport et déplacement	51	49
Frais divers de gestion	8 559	9 222
Charges sur opérations de leasing	-	33
Autres charges d'exploitation	1 370	1 063
	<u>17 968</u>	<u>18 394</u>

Note 27 - Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires

Le solde de cette rubrique enregistre un gain de 23 KDT au 31 décembre 2008 contre 125 KDT au 31 décembre 2007. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Plus value de cession d'immobilisations	23	125
	<u>23</u>	<u>125</u>

Note 28 – Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2008 totalise 8.446 KDT et se présente comme suit :

Bénéfice comptable avant impôt (avant provisions)	39 029
Réintégrations	7 819
Déductions (dont provisions)	(12 211)
Réinvestissements exonérés	(10 504)
Résultat fiscal	24 133
Taux d'impôt	35%
Impôt sur les sociétés	<u>8 446</u>

Note 29 - Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, se présentent comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Résultat net attribuable aux actionnaires	24 148	17 423
Nombre d'actions ordinaires	10 000 000	10 000 000
Résultat de base par action (en DT)	2,415	1,742

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

4.6. Etat de flux de trésorerie**Note 30 - Liquidités et équivalents de liquidités**

Au 31 décembre 2008, les liquidités et équivalents de liquidités totalisent un montant de 124.878 KDT et se détaillent comme suit :

Rubrique	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Caisse	16 059	11 961
Banque Centrale (comptes ordinaires)	80 987	46 408
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	5 335	14 017
Banque Centrale (prêts au jour le jour et à terme)	67 664	96 231
Banques de dépôts (prêts au jour le jour et à terme)	26 000	-
Banques non-résidentes (prêts au jour le jour et à terme)	8 442	8 494
Banques non-résidentes installées à l'étranger (autres)	3 678	29 415
Banques de dépôt (comptes ordinaires)	(20)	(19)
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	(1 717)	(2 171)
Banques de dépôts (Emprunts au jour le jour et à terme)	-	(78 200)
Banques non-résidentes (emprunts au jour le jour et à terme)	(81 550)	(54 920)
Banques non-résidentes installées en Tunisie (emprunts au jour le jour et à terme)	-	(6 091)
	<u>124 878</u>	<u>65 125</u>

Note 31 - Répartition des actifs et passifs selon leur durée résiduelle.

La répartition des actifs et passifs de la banque arrêtés au 31 décembre 2008, se détaille comme suit :

	Durée < 3 mois	3 mois < D < 6 mois	6 mois < D < 1 AN	1 An < D < 5 ANS	D > 5 ANS	TOTAL
ACTIFS						
Caisse et avoirs auprès de la BCT,CCP et TGT	97 046					97 046
Créances sur les établissements bancaires et financiers	115 188	4 887	7 625	25 660		153 360
Créances sur la clientèle	455 233	163 770	51 934	275 000	301 825	1 247 762
Portefeuille Titre -Commercial	8 330	400	400			9 130
Portefeuille Titre d'investissement	3 584		1 548	11 692	81 809	98 633
Valeurs Immobilisés	4 919	167	447	10 112	37 304	52 949
Autres actifs	18 080	6	40	1 592	13 105	32 823
Total Actifs	702 380	169 230	61 994	324 056	434 043	1 691 703
Passif						
Banque Centrale et CCP						0
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	53 740	30 039				83 779
Dépôts et avoirs de la clientèle	1 100 643	42 281	22 690	153 222		1 318 836
Emprunts et Ressources Spéciales	8 465	3 179	5 135	19 168	8 123	44 070
Autres Passifs	69 409					69 409
Capitaux Propres	9 600				166 009	175 609
Total Passif	1 241 857	75 499	27 825	172 390	174 132	1 691 703
Position Nette	-539 477	93 731	34 169	151 666	259 911	0

Note 32 – Transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2008 se présentent comme suit :

Opérations avec BNP Paribas :

La banque a eu recours au cours de l'exercice 2008 à BNP Paribas (qui détient 50% du capital de l'UBCI) pour un montant de 3 253 KDT pour la fourniture des transactions représentant des prestations d'assistance, de maintenance, de développement et de standardisation des applications informatiques conformément aux normes standards du Groupe BNP Paribas.

Opérations avec UBCI Leasing :

1/ Financement de l'activité d'UBCI Leasing :

- Un restant dû de deux crédits à moyen terme sur la ligne PROPARCO au 31 décembre 2008 de 3 601 KDT avec une marge de 3,25%.
- Octroi d'un crédit de trésorerie (EDEC) dont l'encours au 31 décembre 2008 s'élève à 3 667 KDT.
- Un restant dû de 34 429 KTND d'un crédit moyen terme au 31 décembre 2008.

2/ Autres opérations :

- Convention d'appel en garantie en vertu de laquelle l'UBCI garantit à UBCI Leasing en cas de perte sur un dossier de crédit bail réalisé par l'UBCI Leasing avec un client de l'UBCI, une indemnisation à hauteur de sa participation au risque soit 50% sur le capital restant dû après le dernier loyer payé par le locataire. L'intervention de la banque est rémunérée par une commission de risque trimestrielle calculée sur la base de 1% de l'encours garanti de chaque contrat. Par ailleurs, en rémunération des dossiers initiés et montés par le réseau des groupes d'exploitation, et conformément à la même convention, l'UBCI perçoit une commission d'apport calculée sur la base de 0,5% de l'encours garanti.

Au titre de l'exercice 2008, les produits perçus et les charges supportées par la banque au titre de ces opérations se présentent comme suit :

- Commission de risque : 162 KDT.
 - Commission d'apport : 238 KDT.
 - Part de risque supportée par la banque : 70 KDT.
- Convention d'assistance technique conclue avec UBCI Leasing en date du 25/03/04. Selon cette convention, UBCI Leasing confie à l'UBCI, la mission de gestion comptable, administrative, informatique et l'appui d'analyse du risque de crédit. Le montant facturé par la banque en 2008 au titre de cette prestation est de 234 KDT.

Opérations avec les autres entités

- La banque est dépositaire des actifs des sociétés suivantes : Hannibal SICAV, ALYSSA SICAV, UBCI Univers actions et SALAMBO SICAV. En rémunération de ces prestations, la banque a perçu des commissions de dépôt pour un total de 790 KDT.
- Certains cadres de la banque occupent des postes de directeurs généraux dans des filiales de la banque. Le montant des indemnités servies à ces cadres supportées par la banque et refacturées aux filiales concernées au titre de l'exercice 2008 s'élève à 23 KDT.

Opérations avec Union immobilière

La banque loue auprès de la société Union immobilière (dans laquelle elle détient 60%) des locaux pour certaines de ses agences. Le montant total de la charge locative s'élève au titre de l'exercice 2008 à 202 KDT.